

MAIRIE DE PARIS



RIVP

île de France



ARC
INNOVATION
GRAND PARIS

APPEL À CANDIDATURES

Création et animation d'un atelier de fabrication
partagé pour l'hôtel industriel

MÉTROPÔLE 19

134-140 rue d'Aubervilliers, 75019





Préambule

La globalisation des chaînes de valeur a conduit à une mise à distance sans précédent entre lieux de consommation et lieux de production. De nombreux territoires connaissent un fort recul de la production et des emplois liés à la fabrication ; de plus, ce phénomène a induit de nombreuses externalités négatives, au premier lieu desquelles des impacts environnementaux ou un frein à l'innovation.

En réaction, un mouvement traverse aujourd'hui le monde avec la volonté de refabriquer dans les villes, de tisser de nouveaux liens entre innovation, production et s'incarne dans de nouveaux lieux dédiés aux rencontres entre innovateurs, designers et fabricants mais aussi au cœur de PME et d'ETI « fabricantes » du territoire. Cette dynamique trouve aussi son origine dans la diffusion des nouvelles technologies numériques de conception/prototypage/fabrication, l'essor des réseaux locaux et globaux de l'économie collaborative, la volonté d'innovateurs professionnels et amateurs de se réapproprier l'acte de fabrication, la prise de conscience de la raréfaction des ressources et de la faible résilience des villes...

Construire une ville fabricante, capable de satisfaire une large part de ses besoins à partir de capacités d'autoproduction constitue donc un nouveau défi pour Paris. Les activités de fabrication à petite échelle doivent donc être intégrées aux stratégies de revitalisation urbaine.

Depuis 2016, la Ville de Paris s'est engagée dans cette démarche de transformation urbaine de moyen terme visant à réintroduire en ville des espaces de production. Cette démarche s'incarne par le Plan « Fabriquer à Paris ».

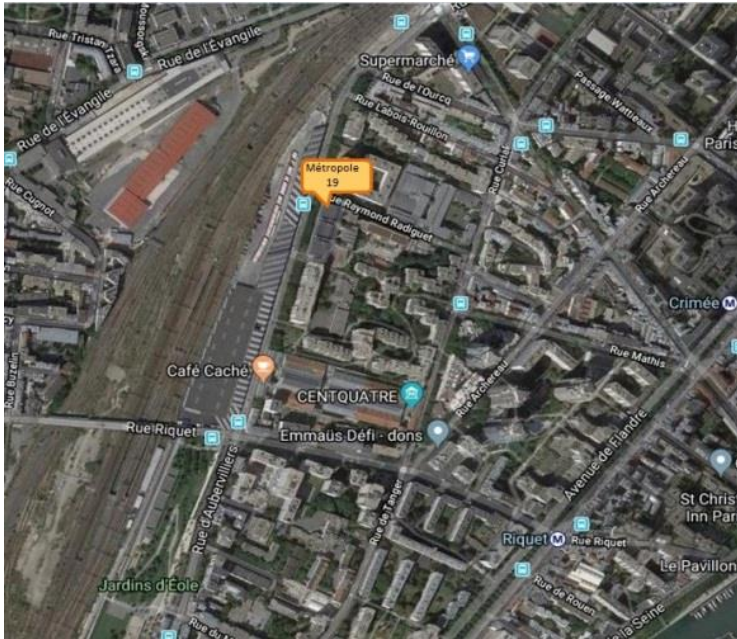
Un des six axes de ce plan porte sur l'accompagnement à l'implantation d'activités productives et se décline en plusieurs actions : favoriser l'émergence de lieux de fabrication partagée ; maintenir des hôtels industriels et identifier des sites de production ; proposer des loyers accessibles pour des activités de production.

C'est dans ce cadre que le projet proposé par la RIVP consistant au réaménagement de 3.000 m² de locaux au sein de l'hôtel industriel Métropole 19 (134-140 rue d'Aubervilliers) afin d'y développer une trentaine de lots modulables ainsi qu'une plateforme commune de type Fablab et des espaces de convivialité pour accueillir des entreprises fabriquant des objets connectés, des objets du quotidien, des entreprises et startups faisant partie des mouvements d'industrie 4.0, du smart manufacturing, du hardware a été soutenu à hauteur de 1.000.000 d'euros par la Ville de Paris.

Grâce à un appel à projet, lancé par la RIVP en 2018, ce bâtiment, totem du Fabriquer à Paris, accueille principalement des activités industrielles ou artisanales.



Plan de situation :



Transports :

- Métro Ligne 7 Crimée
- RER E Rosa Parks

Objet de l'appel à candidatures

L'appel à candidatures a pour objectif de sélectionner un projet pour le lot N° 2 de Métropole 19. En effet, la RVIP, dispose d'un **espace de 162 m² environ sur deux niveaux** qui sera dédié à un **Fablab** destiné majoritairement aux résidents de Métropole 19.

Ce projet devra être co-construit avec un modèle utile à tous les résidents. Son intégration dans l'écosystème des tiers lieux de fabrication parisiens est primordiale. Il doit venir en complémentarité des autres acteurs existants à proximité (Le 104, Woma, Volumes, Draft...).

Aide du FEDER :

Le projet vise à soutenir l'émergence de nouveaux services et produits innovants. Il vise la création d'un espace de travail collaboratif, ainsi que la mutualisation d'usages, de services, de contenus numériques et d'un parc machine de grande qualité adaptés à une population d'entreprises et plus spécifiquement à la réalité du modèle économique fragile des « makers ».

Ce projet est cofinancé par le fond européen de développement régional.



Période de candidature

✓ Du 15 Juillet au 17 Septembre 2020

1. Descriptif technique du local

Surface :

- Au sol : 100,94 m²
- Mezzanine : 54,21 m²

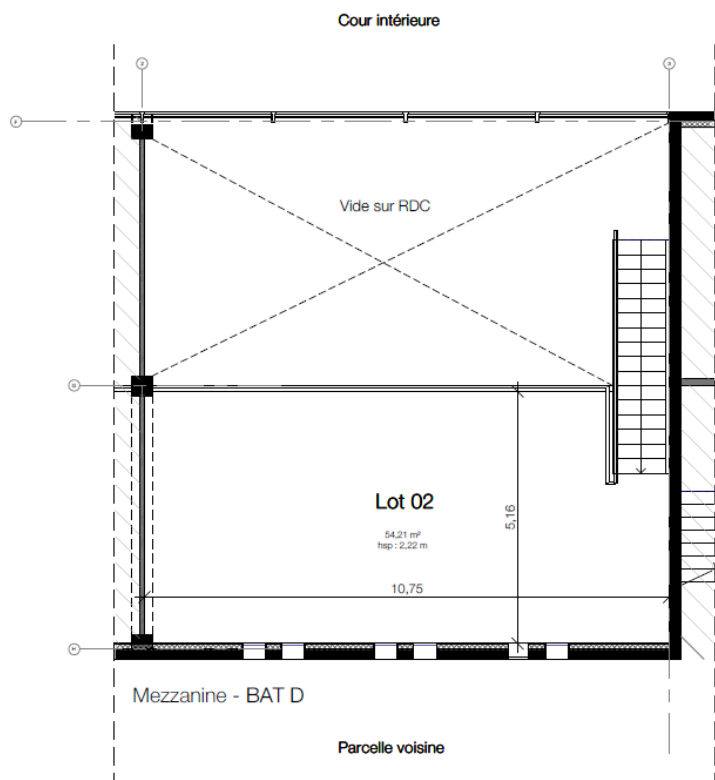
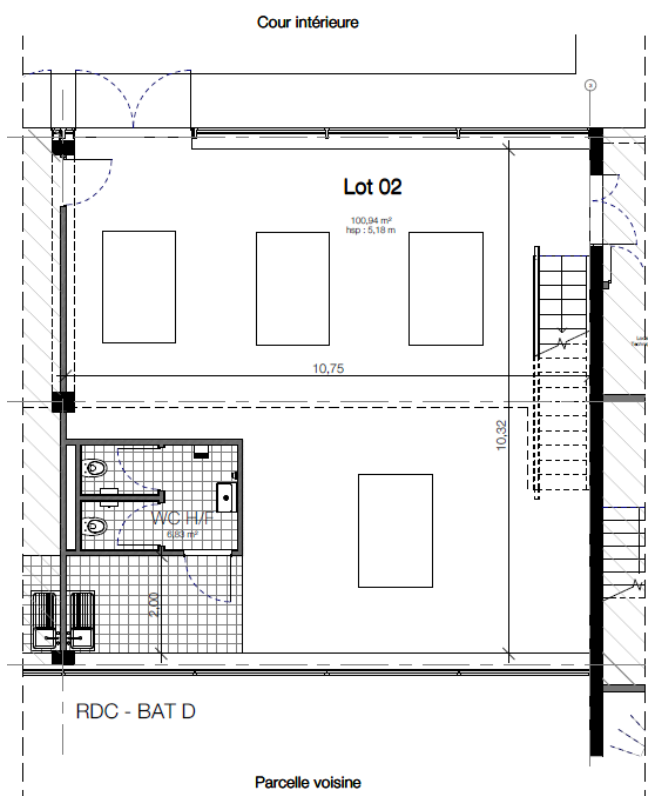
Hauteur sous plafond :

- Au sol : 5,18 m
- Sous la mezzanine : 2,96 m
- Mezzanine : 2,22 m

Électricité : tarif jaune 42 kW

Ventilation : puissance 18,5 kW

Charge au sol : 1T/m² au RDC



LOT 02 - 161,98m²



2. Liste des machines

Les machines seront achetées en fonction de la communauté de Métropole 19 et de l'accompagnateur.

Nous serons accompagnés par TECHSHOP Paris pour l'élaboration du cahier des charges.

L'animateur devra assurer la maintenance des machines suivantes (qui peuvent changer en fonction des besoins de chacun), ... une offre complémentaire sera également étudiée :

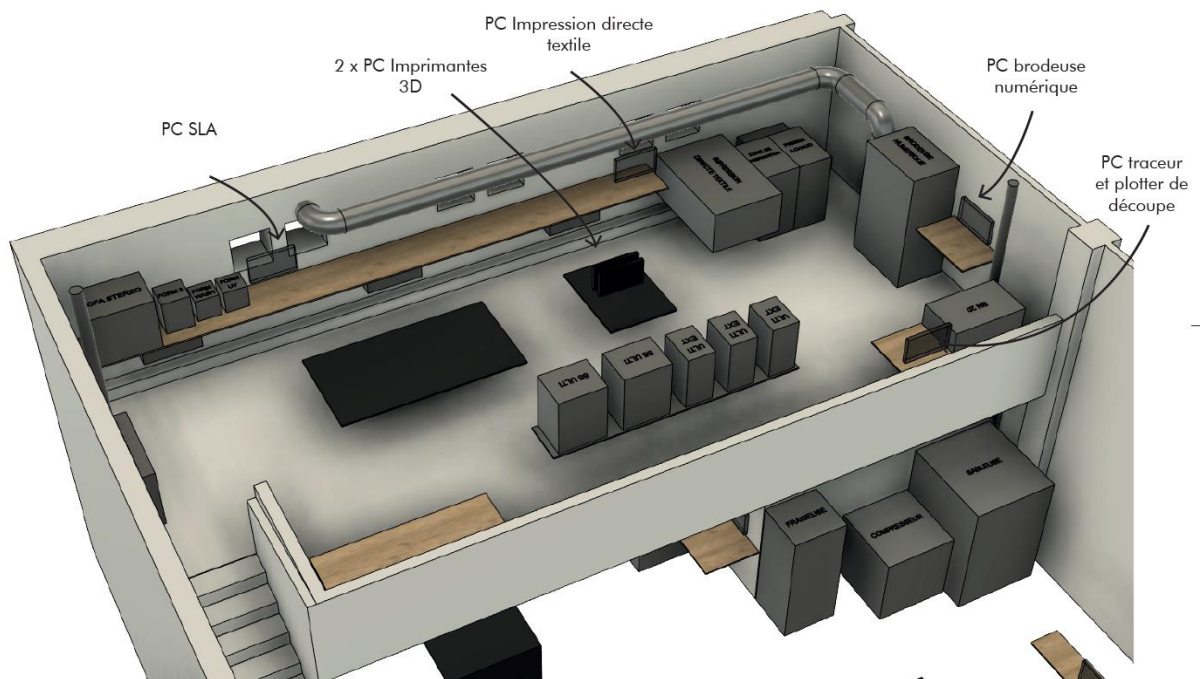
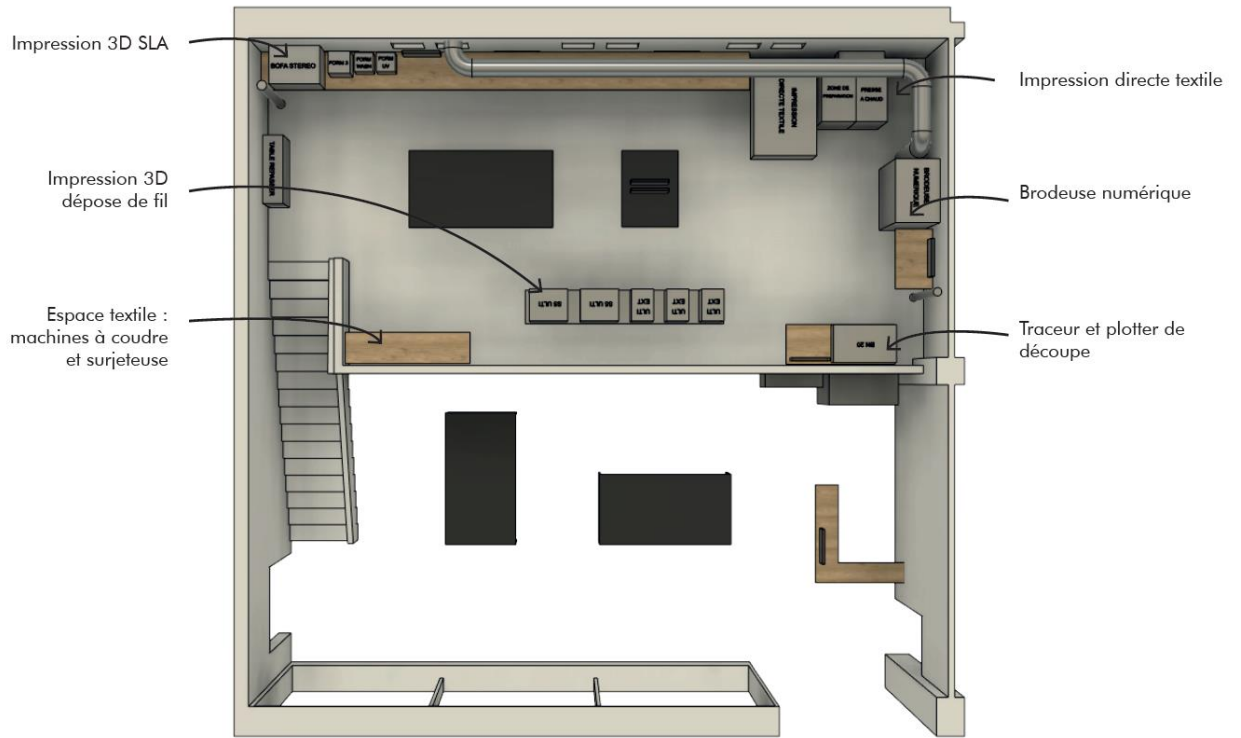
- ✚ Espace Découpe Laser : tout intégré (pas d'extraction demandée)
- ✚ Espace 3D : Différents modèles d'imprimantes par dépôt de fil et SLA
- ✚ Espace Print : Traceur et Plotter de découpe, Imprimante UV
- ✚ Espace bois : CNC, Electroportatif...
- ✚ Espace Métal : Fraiseuse manuelle, Electroportatif, Sableuse ...
- ✚ Espace Maquettage : Thermoformeuse, perceuse à colonne...
- ✚ Espace Textile: Brodeuse numérique, Impression directe, Machine à coudre, Surjeteuse

Exemples de locataires makers, en place à ce jour :

- ✚ Atelier Samedi Matin : Atelier chaussures (sandales)
- ✚ Atelier Populaire : Savon artisanal
- ✚ Le Garage Fourgon : Accessoiriste pour le spectacle
- ✚ FabBrick : recyclage
- ✚ A travers fil : Association de menuiserie – ébénisterie
- ✚ Marine Serre : Création mode
- ✚ Reconcil : Réseau emballage
- ✚ K-Ryole : Production de remarques électriques pour vélos

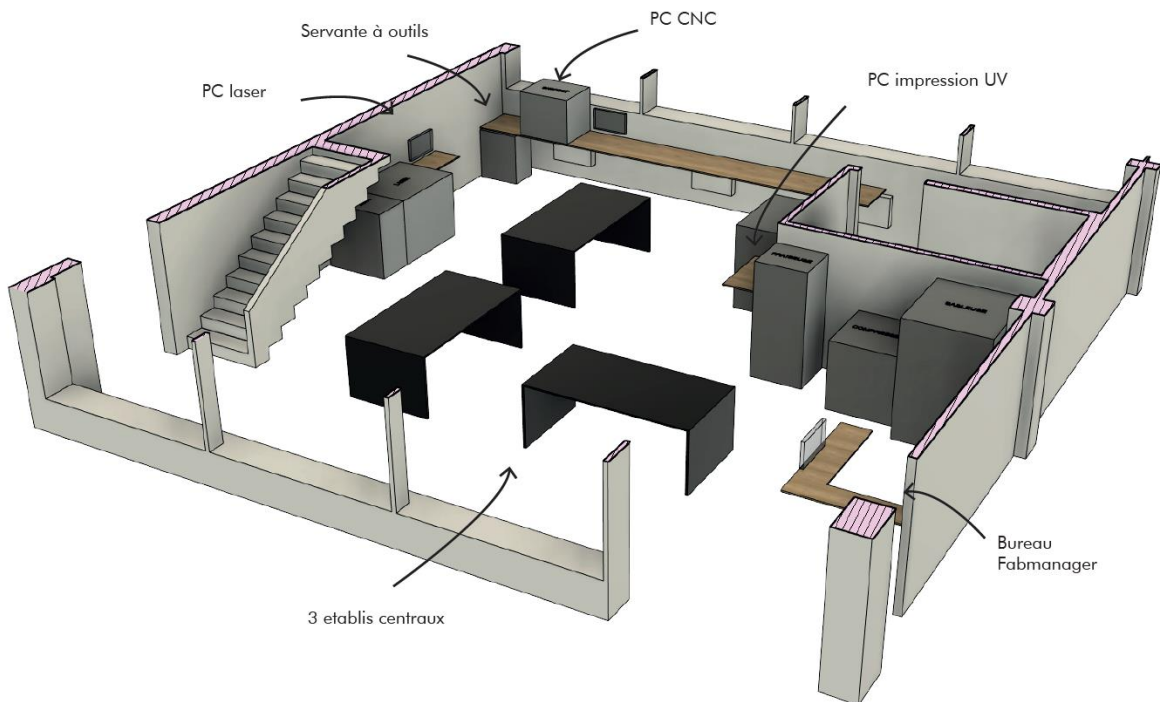
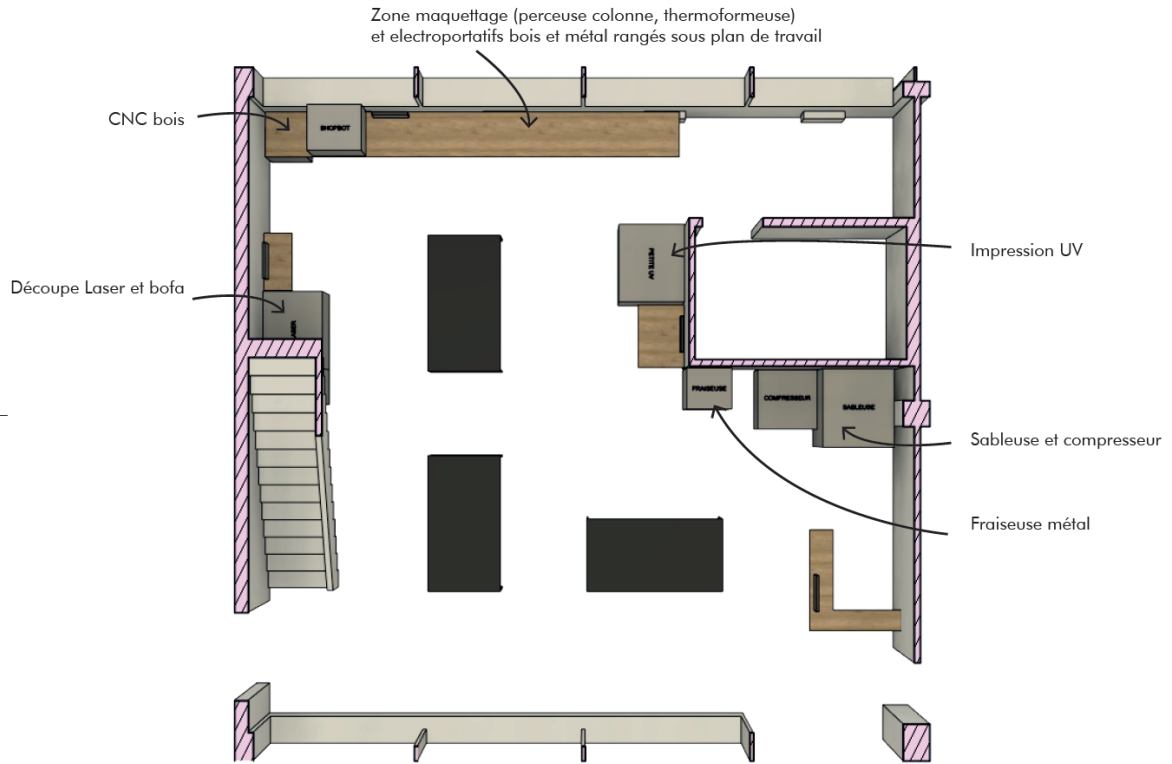


Détail mezzanine : *proposition d'aménagement*





Détail RDC : *proposition d'aménagement*





Loyer annuel en principal : 22.356 € HT HC

- Bail dérogatoire de 3 ans
- Loyer annuel en principal : **120 €/ m² surface utile + 15 % prorata parties communes /par an Hors Taxe Hors Charges**
- Provision sur charges : **45 €/m² utile + 15 % prorata parties communes par an Hors Taxe** (gardiennage compris, entretien ménager parties communes, taxe foncière, taxe d'ordures ménagères comprises) **soit 8.383,50 €**
- Emplacements de stationnement couverts : 50 € Hors Taxe/mois
- Indexation annuelle sur l'ILAT
- Assujettissement au régime de la TVA
- Dépôt de garantie de trois mois de loyers
- Paiement mensuel d'avance
- Cas échéant une garantie bancaire sera demandée

3. Conditions de candidature

• LES PORTEURS DE PROJET

Le preneur pourra être une société constituée ou en cours de constitution, une exploitation en nom propre, une association.

Pour les candidats créateurs d'entreprises, seront privilégiés les candidats ayant des partenariats efficaces avec des collectivités, des fonds d'investissement, des banques, des réseaux d'accompagnement à la création d'entreprises, incubateurs...

• LES CRITERES

- **Parcours professionnel et activité du candidat** : qualité du parcours professionnel, références et activité répondant aux objectifs de l'appel à candidatures
- **Capacité à animer le fablab et contribuer à la dynamique de l'hôtel industriel (compétences techniques)** : connaissance des machines, capacité à entretenir un parc machine, capacité à former à l'utilisation de machines (diplômes, certificats) ...
- **Viabilité du modèle économique** et capacité à supporter la maintenance des machines
- **Capacité à proposer une offre complémentaire ou spécifique au Parc existant FABLAB** dans le cadre de l'Arc de l'innovation
- **Nombre d'emplois durables créés**

Les offres seront appréciées dans leur globalité.



La sélection se fera dans le cadre d'une commission composée de la RIVP, de la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi de la Ville de Paris et la Ville de Paris.

La commission choisira le projet retenu fin Septembre 2020.

4. Dossier de candidature

Les porteurs de projet sont invités à décrire leur projet dans une notice de présentation et à fournir les pièces et informations demandées.

Cette notice de présentation comprendra obligatoirement :

- Un descriptif précis de l'activité prévue,
- Le public ou la clientèle visée,
- L'offre et la politique de prix,
- L'analyse du positionnement de l'offre dans l'offre existante dans le quartier,
- La gestion logistique,
- Le nombre d'emplois exercés et à créer,
- L'expérience professionnelle du porteur de projet dans l'activité proposée,
- Le mode de financement du projet,
- Les réseaux ou partenaires mobilisés autour du projet
- Le plan d'exploitation prévisionnel sur trois ans
- Une esquisse ou plan d'aménagement du local, la description des travaux d'aménagement prévus
- Le budget prévisionnel de travaux et modalités de financement
- Une première approche de l'animation du fablab

Documents administratifs

a) Pour une personne morale ou une société :

- Le nom de la société, siège social, numéro d'immatriculation au RCS ;
- Nom, adresse et numéro de téléphone du gérant ;
- Photocopie de la pièce d'identité du gérant / du président ;
- Copie des statuts signés de la société
- Un extrait KBIS en original datant de moins de 2 mois ;
- Le dernier avis d'imposition de la société ;
- Les deux dernières quittances de loyer ;
- Liasse fiscale complète des deux derniers exercices clos (bilan, compte de résultat) et prévisionnel d'exploitation ;
- Plaquette commerciale ;
- Garanties bancaires le cas échéant.



b) Pour une société en cours de création :

- Nom de la future société ;
- Projet de statut ;
- Une photocopie recto-verso de la pièce d'identité du gérant ;
- Une quittance de loyer ou justificatif de domicile ;
- Le dernier avis d'imposition ;
- Un relevé d'identité bancaire ou postal ;
- Un compte de résultat et bilan prévisionnels.

c) Pour une association ou structure apparentée :

- Copie de la déclaration de votre association à la préfecture et parution au J.O ;
- Copie des statuts de l'association ;
- Copie de l'assemblée générale qui a statué sur la nomination du Président ;
- Les deux dernières quittances de loyers ;
- Copie du bilan prévisionnel et du plan de financement ;
- Copie de la pièce d'identité du représentant de l'association ;
- Relevé d'identité bancaire du ou des comptes de l'association ;
- Garanties bancaires le cas échéant.

Dossier de présentation

Chaque candidat présentera son projet de la façon la plus détaillée possible, et fournira notamment :

- Une description précise de sa proposition et de son activité sur le site ;
 - Une présentation des acteurs du projet et de ses partenaires.
-
- Présentation du projet : remise d'un rapport de présentation, détaillant très précisément le projet, l'organisation des différentes fonctions du projet au sein du bâtiment, descriptif du modèle d'organisation d'une journée et d'une semaine type, modèle des événements envisagés sur le site ; horaires d'ouverture du site...
 - Motivation du candidat ;
 - Nombre d'emplois créés et à créer ;
 - Descriptif de l'ouverture du projet sur le quartier, lien avec les acteurs et les équipements du quartier et des parisiens ;
 - Le nombre d'emplois exercés.

Éléments financiers

- Un compte de résultat et bilan prévisionnels ;
- Mode de financement du projet ;
- Prévisionnel d'exploitation sur 3 ans ;
- Garanties bancaires le cas échéant.



Modalités de dépôt

Chaque candidat est invité à fournir un dossier, le plus détaillé possible au regard des éléments demandés, et à fournir les pièces énumérées dans le présent document.

Les projets seront à transmettre **au plus tard le 17 septembre 2020**, sous pli cacheté à l'adresse ci-dessous (le cachet de la poste faisant foi) soit par mail à **sandrine.lebkiri@rivp.fr** (l'accusé réception automatique faisant foi).

RIVP

DDGIE – Siège

A l'attention de Stéphanie Corson

13 Avenue de la Porte d'Italie

75621 Paris Cedex 13

Contacts

Stéphanie Corson : 01 77 75 11 18 – stephanie.corson@rivp.fr

Sandrine Lebkiri : 01 58 06 52 06 – sandrine.lebkiri@rivp.fr

Annie Marquez : 01 77 75 12 98 – annie.marquez@rivp.fr